**Du côté de l’auteur**

1. **La notion d’auteur**

Un auteur est une personne ou collectivité qui a créé une œuvre ou est responsable de son contenu intellectuel, de son arrangement ou de sa forme. C’est aussi une personne dont les écrits ont été publiés. [On est donc considéré comme auteur lorsqu’on est à l’origine des idées et du contenu de ses travaux écrits. un auteur est](https://www.loumina.fr/blog-ecrivain-contre-auteur-quelle-est-la-difference" \t "https://www.bing.com/_blank) à l’origine de quelque chose de nouveau; il est le créateur d’une chose nouvelle; il en est le concepteur. On peut être l’auteur d’une œuvre littéraire, artistique. C’est à ce titre qu’on parle de l’auteur d’un roman, d’une sculpture, d’une chanson, d’un tableau, d’un film. Le mot «auteur» est souvent remplacé par un autre «écrivain». s’ils sont interchangeables, ils ne sont pas des synonymes parfaits. Alors que auteur désigne toute personne qui a créé un contenu intellectuel ou scientifique, écrivain s’applique essentiellement à la littérature. Un écrivain est déjà un auteur mais un auteur n’est pas forcément un écrivain. L’écrivain se sert du langage pour signifier. Il s’est engagé dans un processus d’écriture avec un style unique. Ce qui fait dire à Jean-Paul Sartre : «On n’est pas écrivain pour avoir choisi de dire certaines choses, mais pour avoir choisi de les dire d’une certaine façon. Et le style, bien sûr, fait la valeur de la prose» (*Qu’est-ce que la littérature ?*).

L’écrivain est une personne qui écrit des œuvres littéraires, des ouvrages scientifiques, etc.

Auteur est une personne ou collectivité qui a créé une œuvre ou est responsable de son contenu intellectuel, de son arrangement ou de sa forme. Il est est un créateur, un inventeur. Il se définit par son acte d’écrire alors que l’écrivain se définit par l’état. L’écrivain désigne en effet une fonction exercée dans la société. Lorsque cet état devient une profession ou un métier, on parle d’homme de lettres ou de femme de lettres selon le genre. Il convient aussi de distinguer le moi social (personnalité réelle de l’écrivain) du moi créateur (personnalité en situation d’écriture). Cette distinction apparaît volontairement dans l’usage des pseudonymes.

L’auteur choisit de dissimuler son identité sociale véritable au profit d’un «sujet écrivant». Le pseudonyme est un nom d’emprunt que se donne un auteur pour dissimuler ou cacher son identité. Cet artifice obéit à de nombreux procédés et fantaisies entre inventions, ajouts, anagrammes selon les sensibilités des auteurs. C’est ainsi qu’on retrouve dans la littérature de nombreux pseudonymes : Molière pour Jean-Baptiste Poquelin (*L’École des femmes*, *Les Précieuses ridicules*, Stendhal pour Henri Beyle (*Le Rouge et le Noir*) ; Vernon Sullivan pour Boris Vian (*J’irai cracher sur vos tombes*) ; George Sand pour Aurore Dupin, (baronne Dudevant, (1804-1876) ; femme de lettres française. Son oeuvre est marquée par sa vie amoureuse et ses passions (liaisons avec Musset, Chopin, Julien Sandeau qui lui a donné son nom de plume), *Indiana*, *Lélia* ; elle a écrit des romans champêtres (*La mare au diable,* *La Petite Fadette*) ; Jules Sandeau pour Julien Sandeau (*La Roche aux mouettes*) ; Honoré de Balzac pour Honoré Balzac (*Eugénie Grandet*, *Le Père Goriot*) ; Marguerite Yourcenar pour Marguerite Cleenewerck de Crayencour ; Émile Ajar pour Romain Gary ou Romain Kacew (*Pseudo*, *Gros-Câlin*, *L’Angoisse du roi Salomon* et *La Vie devant soi*. Ce dernier titre lui a valu le prix Goncourt faisant de lui le seul écrivain à être deux fois prix Goncourt)...

Toute œuvre construit implicitement son auteur à travers commentaires et personnages qui sont très souvent les doubles de leur auteur. C’est le postulat de la critique biographique qui interprète l’œuvre comme reflet de l’auteur. L’auteur peut aussi être explicitement personnage de son œuvre (autofictions, souvenirs, mémoires, confessions et autobiographies) et représenter à la fois le personnage, l’auteur et le narrateur. Cette triple identité détermine ce que Philippe Lejeune appelle le «pacte autobiographique» c’est-à-dire un rapport particulier entre l’auteur et le lecteur. L’auteur propose un contrat au lecteur qui le pousse à prendre le texte pour vrai et authentique. Le personnage est une personne qui figure dans une œuvre littéraire, une personne imaginaire d’une œuvre de fiction (être de papier) ; l’auteur est celui qui crée une œuvre et le narrateur la personne qui narre, qui raconte une histoire.

«Ce n’est pas Raimu qui parle : c’est moi. Par ma seule façon d’écrire, je vais me dévoiler tout entier» lit-on dans l’Avant-propos de *La Gloire de mon père* de Marcel Pagnol. Dévoiler c’est retirer le voile de, c’est découvrir, faire connaître, faire la lumière sur. C’est dire que l’auteur se fait connaître, deviner derrière son style. L’auteur se dévoile en dévoilant un monde, un fait, une situation. Ce faisant, il devient essentiel. Jean-Paul Sartre dira : « Cet aspect des champs ou de la mer, cet air de visage que j’ai dévoilés, si je les fixe sur une toile, dans un écrit, en resserrant les rapports, en introduisant de l’ordre où il ne s’en trouvait pas, en imposant l’unité de l’esprit à la diversité de la chose, j’ai conscience de les produire, c’est-à-dire que je me sens essentiel par rapport à ma création.» La fonction de l’écrivain est donc de se dévoiler et de dévoiler le monde. Écrire c’est faire appel au lecteur pour qu’il fasse passer à l’existence objective le dévoilement que j’ai entrepris par le moyen du langage» (J.-P. Sartre, *Qu’est-ce que la littérature ?*). Ce langage assure la fonction esthétique de la littérature en tant que art du langage : « On n’est pas écrivain pour avoir choisi de dire certaines choses mais pour avoir choisi de les dire d’une certaine façon» et la fonction ludique que souligne Eugène Ionesco lorsqu’il écrit : « La plupart des scientifiques se sentent attirés par la littérature, ils ont besoin de lire des romans ou des essais, d’aller au théâtre, d’aller au concert, de vivre avec des tableaux. La littérature aide à ce que les ingénieurs et les politiciens ne soient pas bruts. L’expérience de la vie, la connaissance de l’homme, des arts, la poésie, la musique. La littérature empêche les hommes d’être indifférents aux hommes ». En dévoilant le monde et l’homme à l’homme, l’écrivain a le projet de changer le monde, de corriger le monde et l’homme d’où son engagement : « L’écrivain «engagé» sait que la parole est action; il sait que dévoiler c’est changer et qu’on ne peut dévoiler qu’en projetant de changer. Il a abandonné le rêve impossible de faire une peinture impartiale de la société et de la condition humaine... l’écrivain a choisi de dévoiler le monde et singulièrement l’homme aux autres hommes pour que ceux-ci prennent en face de l’objet ainsi mis à nu leur entière responsabilité». L’écrivain a un parti pris et, pour ressortir, ne serait-ce que partiellement, la fonction de l’écrivain, nous considérons la préface des *Contemplations*, (en addition à ce qui précède) dont voici un extrait :

«Une destinée est écrite là jour à jour.

Est-­ce donc la vie d’un homme ? Oui, et la vie des autres hommes aussi. Nul de nous n’a l’honneur d’avoir une vie qui soit à lui. Ma vie est la vôtre, votre vie est la mienne, vous vivez ce que je vis ; la destinée est une. Prenez donc ce miroir, et regardez-­vous- ­y. On se plaint quelquefois des écrivains qui disent moi. Parlez-­nous de nous, leur crie-­t-­on. Hélas ! quand je vous parle de moi, je vous parle de vous. Comment ne le sentez-­vous pas ? Ah ! insensé, qui crois que je ne suis pas toi !

Ce livre contient, nous le répétons, autant l’individualité du lecteur que celle de l’auteur. Homo sum3 . Traverser le tumulte, la rumeur, le rêve, la lutte, le plaisir, le travail, la douleur, le silence ; se reposer dans le sacrifice, et, là, contempler Dieu ; commencer à Foule et finir à Solitude, n’est-­ce pas, les proportions individuelles réservées, l’histoire de tous ?» L’écrivain peint l’histoire de tout homme et abolit les barrières géographiques et sociales. Il transmet des connaissances et des imaginaires d’ici et d’ailleurs.

1. **La nécessité de l’édition**

Du [bas latin](https://www.bing.com/ck/a?!&&p=48350b189420dbdaJmltdHM9MTcwNDY3MjAwMCZpZ3VpZD0zNDc3MGMxMS1jYzIyLTYzYjQtMWYwNC0xZDgwY2Q5YjYyN2MmaW5zaWQ9NTU0Mg&ptn=3&ver=2&hsh=3&fclid=34770c11-cc22-63b4-1f04-1d80cd9b627c&u=a1L3NlYXJjaD9xPUJhcyUyMGxhdGluJTIwd2lraXBlZGlhJmZvcm09V0lLSVJF&ntb=1" \t "https://www.bing.com/_blank) ēditio : « action de publier, de produire », l’édition consiste à présenter, reproduire, puis commercialiser légalement la production intellectuelle d'un auteur. Éditer, au sens large, recouvre toutes formes de production des contenus : littéraire, scientifique, partition musicale, code informatique, image, etc. C’ est l’action d’éditer un texte, de faire paraître un texte, souvent, en cherchant la version la plus fidèle, la plus définitive, en l’accompagnant au besoin d’un apparat, d’un appareil critique, de notices, de notes, d’une présentation, etc. L’édition désigne donc la publication d’un ouvrage écrit, l’impression et la diffusion de toute espèce d’œuvre ; l’ensemble des exemplaires d’un ouvrage que l’on imprime, en un ou plusieurs tirages, sans y apporter de modifications notables ; l’ industrie et le commerce du livre ; l’impression, la diffusion d’une œuvre littéraire ou autre, par un éditeur, par une maison d’édition ; tous les exemplaires d’un ouvrage publiés en une fois, sans modifications majeures ; tous les exemplaires d’un journal publiés en une fois ; chaque émission d’un journal, d’un bulletin d’information radiodiffusé ou télédiffusé ; le travail effectué par l’éditeur ; le métier d’éditeur ; le commerce relié à ce métier.

Il existe un lexique lié à l’édition qu’il convient de connaître même sommairement. On retrouve notamment :

**Achevé d’imprimé**: Texte légal que l’éditeur a pour obligation de placer à la fin de l’ouvrage et qui indique la date d’impression, le nom et l’adresse de l’imprimeur, le numéro et la date du dépôt légal.

**Agencement** : Différentes parties d’un livre

**Agent littéraire** : Personne qui aide l’écrivain dans ses négociations de vente avec l’éditeur.

**Anthologie** : Recueil de nouvelles traitant généralement un même thème mais d’auteurs différents.

**Appel à Textes**: Moyen utilisé par les éditeurs pour recueillir des textes. L’appel peut être thématique ou non afin de constituer une anthologie.

**Année d’édition :** Année où le livre est édité. Plusieurs années correspondent à différentes éditions ou rééditions.

**Auteur :** En littérature, personne qui crée un livre.

**Autoédition** : Moyen pour l’auteur d’éditer seul son ouvrage sans avoir à passer par un éditeur.

**Bandeau** : Bande souvent rouge ajoutée par le libraire ou l’éditeur au bas de la couverture du livre. Il sert à attirer l’attention sur le livre.

**Bas de casse** : Caractères en minuscule.

**Belle page** : Appellation donnée à la page de droite d’un livre ouvert.

**Bichromie** : Impression en deux couleurs qui représentent la trame.

**Bonnes feuilles** : Extrait d’un ouvrage sur le point ou récemment publié que l’éditeur envoie à des titres de presse pour en faire la promotion.

**BAT (bon à tirer)**: Permission donnée par l’auteur à l’éditeur et à l’imprimeur de commencer le tirage des épreuves après relecture et correction de celles-ci.

**Bibliothèque** : Lieu, public ou privé, où on peut lire, écouter ou emprunter des livres et autres imprimés.

**Brochage** : Finitions apportées lors de la fabrication du livre. Notamment la couture ou le collage des pages, l’encartage

**Capitale**: Caractères en majuscule du livre.

**Carte** : Papier rigide utilisé pour les couvertures.

**Catalogue d’un éditeur** : Ensemble des ouvrages que l’éditeur propose à la vente.

**Chaîne du livre**: Ensemble des acteurs du livre. Elle remonte de l’auteur qui écrit le texte jusqu’à sa distribution et mise en vente en librairie.

**Chapitre** : Division d’un livre.

**Code typographique** : Ensemble des règles utilisées dans la typographie comme la ponctuation ou les abréviations, etc.

**Collection** : Ensemble des livres réunis par un éditeur en fonction de points

communs comme l’âge des lecteurs, le genre littéraire et le thème.

**Comité de lecture**: Groupe de personnes qui a pour mission de lire les manuscrits reçus par la maison d’édition et de les évaluer.

**Composition**: Saisie et mise en page d’un manuscrit.

**Compte d’auteur** : Mode de publication où l’auteur est édité par une maison d’édition sans que celle-ci ne lui donne de conseil éditorial ou de direction littéraire.

**Compte d’éditeur**: Mode de publication où l’auteur cède tout ou partie de ses droits sur son œuvre à son éditeur pour une période déterminée. En contrepartie, l’éditeur s’engage à fournir et à suivre un travail éditorial, des garanties commerciales, etc. sans que l’auteur ait à dépenser quoi que ce soit tout en touchant ses droits d’auteur.

**Copyright** : Le symbole © suivi du nom de l’ayant droit et de l’année de parution. Il protège ainsi l’ouvrage dans les pays respectant la Convention Universelle de l’UNESCO de 1952.

**Coquille** : Erreur dans le texte du manuscrit.

**Couverture** : Habillage du livre. Partie du livre qui enserre et protège les pages.

Elle est imprimée à part et constituée de cinq éléments : la 1ère, 2ème, 3ème et 4ème de couverture et le dos.

**Cul-de-lampe** : Petite vignette ou ornement (souvent de forme triangulaire) placé en bas de page à la fin d’un chapitre ou du livre.

**Dédicace** : Mots inscrits par l’auteur sur la page de garde de son ouvrage offert à un acheteur.

**Dépôt légal** : Dépôt de l’ouvrage à la Bibliothèque Nationale de France. Il est obligatoire pour l’éditeur comme pour l’imprimeur.

**Diffuseur**: Structure qui a pour mission de présenter aux différents libraires le catalogue de l’éditeur et de prendre les commandes.

**Directeur littéraire** : Personne qui décidera si oui ou non un ouvrage sera publié.

**Distributeur**: Structure qui a pour mission de gérer la circulation physique des ouvrages notamment leur stockage, le traitement des commandes, leur expédition et leur transport. Il gère également les flux financiers qui en sont la contrepartie.

**Domaine public** : Lorsqu’une œuvre appartient à tout le monde. Un ouvrage tombe dans le domaine public soixante-dix ans après la mort de son auteur. Un éditeur peut alors se lancer dans une nouvelle édition de cet ouvrage sans avoir à payer de droit ou demander la permission aux héritiers de l’auteur.

**Dos du livre** : Partie de la couverture du livre que l’on voit quand le livre est rangé comme dans une bibliothèque et où se trouvent inscrits le titre, le nom de l’auteur, le nom ou le logo de la maison d’édition.

**Droits d’auteur** : Rémunération de l’auteur. Elle est proportionnelle au nombre de livres vendus et est versée par l’éditeur à son auteur. Généralement les droits d’auteur sont versés une à deux fois par an. Une avance sur droits forfaitaires peut être versée à l’auteur mais cela dépend essentiellement du contrat qu’il a signé avec la maison d’édition.

**Droit de suite** : Droit pour l’auteur d’une œuvre d’art graphique ou plastique originale, de percevoir un pourcentage sur le prix obtenu pour toute revente de cette œuvre. Les ayants droit de l’artiste profitent également de la vente des œuvres d’art jusqu’à 70 ans après le décès de l’artiste.

**Éditeur / maison d’édition** : Entreprise dont l’activité principale est la production et la diffusion de livres.

**Épreuves** : Tirage du texte ainsi que de ses illustrations. Ensemble des opérations de finition dans le processus de fabrication d’un livre. Il englobe le pliage, l’assemblage, l’encollage, le pelliculage, la couture, la couverture, etc.

**Feuillet** : Deux pages, recto et verso.

**Folios** : Numéros des pages.

**Format fini ou rogné** : Dimensions finales du livre par largeur x hauteur.

**Grammage**: Poids au mètre carré du papier.

**Hors-textes**: Illustrations intercalées dans l’ouvrage au moment du façonnage.

**Illustrateur** : Auteur qui crée les illustrations d’un livre.

**Illustration** : Image qui illustre un livre (dessin, gravure, peinture, collage, photo …).

**Impression numérique**: Technique d’impression qui ne nécessite pas d’imprimante. Elle se fait via un support magnétique.

**Imprimeur** : Entreprise à qui l’éditeur confie l’impression du livre et en fait les tirages. Son nom doit figurer sur l’ouvrage ainsi imprimé.

**International Standard Book Number** (ISBN) : Numéro international unique que l’on donne à un livre publié de façon à pouvoir l’identifier. Cela aide notamment pour son référencement et la gestion informatique du livre.

**Jaquette** : Protection qui recouvre parfois la couverture d’un livre. On y retrouve notamment le titre de l’ouvrage et le nom de l’auteur.

**Librairie** : Commerce dont le rôle principal est la vente des livres.

**Lieu d’impression ou d’édition** : Pays ou ville où le livre est imprimé ou édité.

**Lettrine** : Première lettre stylisée au commencement d’un chapitre.

**Ligne éditoriale** : Contrainte imposée par une maison d’édition que les manuscrits se doivent de respecter. Il y a plusieurs contraintes différentes, elles peuvent être de genre (Fantasy, Science fiction, Policier, etc.), de taille (nouvelle ou roman), etc.

**Liseuse** : Appareil qui permet de stocker et de lire des livres numériques, ebooks.

**Livre** : Ensemble de pages imprimées, illustrées ou pas, reliées ou brochées. Il

existe aussi des livres audio et des livres numériques.

**Livre broché** : Livre souple dont les pages sont collées.

**Livre relié** : Livre dont les pages sont cousues.

**Logo** : Graphisme qui représente la maison d’édition, la collection.

**Maquette** : Brouillon de la présentation de l’ouvrage réalisée en PAO (publication assistée par ordinateur).

**Micro-éditeur** : Éditeur indépendant de petite taille. Son catalogue de publication est généralement limité à quelques titres de plus par an avec un tirage d’au maximum quelques centaines d’exemplaires.

**Mise en page** : Disposition des textes et des illustrations.

**Page :** Chacun des deux côtés d’une feuille, d’un feuillet de papier, de parchemin.

 Une feuille comporte deux pages.

**Page de garde** : S’il y en a, se trouve entre la couverture et le livre.

**Page de faux titre** : S’il y en a, précède la page de titre et reprend seulement le titre.

**Page de titre** : Page sur laquelle se trouvent le titre du livre, le nom de l’auteur, de

l’illustrateur, de la maison d’édition et, éventuellement, le nom du traducteur et de la collection.

**Plagiat**: Lorsqu’un auteur copie ou s’inspire fortement d’une autre œuvre en omettant de le préciser.

**Préface** : Texte placé en tête d’un livre, qui est de l’auteur ou d’une autre

personne et qui renseigne le lecteur sur le contenu du livre.

**Première de couverture** : Première partie de la couverture.

**Quatrième de couverture** : Dernière partie de la couverture avec souvent un texte accrocheur.

**Recto** : Page droite d’un livre.

**Recto verso** : Deux côtés d’une même page.

**Recueil**: Ouvrage regroupant un ensemble de nouvelles ou de textes de différentes sources.

**Réimpression** : Nouveau tirage de l’ouvrage à l’identique, sans aucune correction apportée.

**Reliure** : Technique qui permet de mettre le livre en forme.

**Saisie**: Frappe dactylographique d’un texte manuscrit.

**Série** : Ensemble d’histoires indépendantes avec les mêmes héros.

**Service de presse** : Exemplaires de l’ouvrage envoyés à des journalistes afin d’obtenir un article sur le livre et/ou une interview de l’auteur.

**Souscription** : Lorsqu’un livre est mis en vente avant sa date officielle de parution. L’éditeur perçoit donc des fonds et en échange l’acheteur bénéficiera de conditions préférentielles telles que des frais de port offerts, une réduction du prix, etc.

**Synopsis** : Résumé qui donne un aperçu du sujet ou de l’histoire traité dans l’ouvrage.

**Table des matières** : Liste des sujets traités dans un ouvrage, ordonnés selon les divisions de cet ouvrage et accompagnés de leur pagination.

**Tirage** : Quantité d’exemplaires d’un livre imprimé.

**Titre** : Nom donné au livre.

**Tome** : Division d’un ensemble d’histoires à suite avec les mêmes héros.

**Traducteur** : Personne qui traduit un texte d’une langue dans une autre.

**Tranche** : Chacun des trois côtés rognés de l’épaisseur d’un livre (tranche de tête en haut du volume, tranche de queue en bas du volume, tranche de gouttière du côté opposé au dos du livre).

**Verso**: Page gauche d’un livre. C’est l’envers du recto.

**Vignette** : Illustration ou décor se trouvant à la fin d’un chapitre ou d’un livre.

**3 - Les récompenses littéraires**

Les récompenses ou prix littéraires sont des distinctions que des académies, les institutions, les fondations et même des personnes individuelles décernent pour une œuvre ou l’ensemble de l’œuvre d’un écrivain. On en compte beaucoup. Ci-dessous quelques prix littéraires.

\* le prix Nobel. Considéré comme le prix littéraire le plus prestigieuse au monde, il récompense chaque année et depuis 1901, un écrivain (romancier, essayiste, poète, dramaturge et philosophe) ayant rendu de grands services à l’humanité grâce à une œuvre littéraire qui, selon le testament du chimiste suédois Alfred Nobel, « a fait la preuve d'un puissant idéal ». Les lauréats sont : Sully Prudhomme le premier, Anatole France, Romain Rolland, Roger Martin du Gard, André Gide, François Mauriac, Albert Camus, Saint-John Perse, Jean-Paul Sartre qui l’a refusé, Samuel Beckett, Claude Simon, Jean Marie Gustave Le Clézio, Patrick Modiano, Annie Ernaux. Parmi eux des académiciens ([Sully-prudhomme](http://www.academie-francaise.fr/les-immortels/armand-prudhomme-dit-sully-prudhomme" \t "https://www.academie-francaise.fr/_blank), [Anatole France](http://www.academie-francaise.fr/les-immortels/anatole-france" \t "https://www.academie-francaise.fr/_blank), écrivain, [François Mauriac](http://www.academie-francaise.fr/les-immortels/francois-mauriac" \t "https://www.academie-francaise.fr/_blank)). Le prix Nobel 2024 est le Coréen Han Hong.

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  |  |  |  |  |

\* Le Grand prix du roman de l’Académie française récompense chaque année, depuis 1914, un auteur de roman qui a séduit l'ensemble du jury, lequel réunit douze membres de l’institution littéraire, en commission.

\* Le Prix littéraire Albert Bichot est remis dans le cadre du festival «Livres en Vignes». Il récompense une œuvre contemporaine.

\* La création du prix littéraire André Malraux est une manière de perpétuer la mémoire de cet immense écrivain dont l’œuvre reste une source de lumière, de fulgurances et d’engagements.

\* Le Grand Prix d’Angoulême. Ce prix est décerné chaque année à l’occasion du festival international de la bande dessinée à Angoulême.

\* Le Prix Femina. Créé en 1904, le [prix Femina](https://actualitte.com/recherche?q=prix+femina) récompense chaque année, le premier mercredi de novembre, une œuvre de langue française, élue par un jury exclusivement féminin. En moyenne, le prix Femina s'écoule à 155 000 exemplaires.

\* Le Prix Goncourt. Le [Prix Goncourt](https://actualitte.com/recherche?q=Prix+Goncourt)est décerné chaque année au début du mois de novembre. Il se décline en plusieurs prix, notamment le prix Goncourt du premier roman et le prix Goncourt des lycéens, qui offre au public un choix défendu par de jeunes lecteurs à partir de la sélection de romans effectuée en septembre par l’Académie Goncourt.

\* Le Prix Marguerite Duras. Créé en 2001 par le conseil général de Lot-et-Garonne, le prix Marguerite-Duras est financé par la mairie de Trouville-sur-Mer et la Fondation Pierre Bergé - Yves Saint Laurent à hauteur de 15.000 €. Il récompense chaque année, à tour de rôle, un livre, une pièce de théâtre, une œuvre cinématographique ou encore un artiste pour l'ensemble de son oeuvre.

\* Le Prix Médicis. Le [prix Médicis](https://actualitte.com/recherche?q=prix m%C3%A9dicis) récompense un roman français, un étranger et un essai. Il a été fondé en 1958 par Gala Barbisan et Jean-Pierre Giraudoux.

\* Le Prix Marguerite Yourcenar. « On connaît très mal un écrivain par un seul de ses livres : les harmoniques de l'œuvre nous échappent. » Marguerite Yourcenar, *En pèlerin et en étranger*. C’est donc pour mieux approcher un auteur, appréhender son univers, (re)découvrir son talent que, chaque année, en décembre, la Scam (société civile des auteurs multimédia) décerne le Prix Marguerite Yourcenar qui met en lumière un auteur pour l’ensemble de son œuvre.

\* Le Prix Montaigne. Le [Prix Montaigne](https://actualitte.com/recherche?q=Prix+Montaigne) a été créé en 2003 par la mairie de Bordeaux et l'Académie du Vin de Bordeaux. Il est remis à l'auteur d'un livre vecteur de valeurs telles que l'humanisme, la tolérance et la liberté. Il est doté de 20 caisses de Grands Crus de Bordeaux.

\* Le Prix Renaudot. Ce [prix](https://actualitte.com/recherche?q=prix+renaudot) avait, à l'origine, une identité forte liée à la presse, car son jury était composé de journalistes. Des journalistes attendaient le résultat du prix Goncourt, et comme celui-ci tardait à être annoncé, ils décidèrent de créer leur propre prix.Mais cette identité s'est diluée au fil des ans, car le jury se compose désormais aussi bien d'écrivains que de journalistes. Le Renaudot est traditionnellement décerné le même jour que le Goncourt.

Au Cameroun il y a le Grand prix des associations littéraires (GPAL), le Grand prix des mécènes.